

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir sur une installation électrique industrielle.

PUBLIC

- Agents de maîtrise
- Agents de maintenance
- Opérateurs de fabrication
- Conducteurs de ligne

PRÉ-REQUIS

Savoir effectuer des interventions électriques de base en toute sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Le matériel utilisé est celui rencontré en entreprise.
- Chaque stagiaire dispose d'une platine équipée.
- Les problèmes particuliers et spécifiques peuvent être évoqués et résolus durant la formation.

MOYENS D'ENCADREMENT

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

CONTENU DE LA FORMATION

Moteurs industriels

- Principe de fonctionnement des moteurs asynchrones triphasés
- Moteurs monophasés
- Moteurs à 2 vitesses
- Etude des différents couplages
- Entretien et maintenance des moteurs asynchrones
- Câblage de différents procédés de démarrage

La technologie de l'appareillage électrique

- Rappel sur les appareils de base (sectionneurs, fusibles, contacteurs, relais thermiques...)
- Les différentes technologies pour un départ moteur
 - mise en application
- Choix et réglages des protections
- Les capteurs industriels :
 - interrupteurs de position
 - détecteurs de proximité
 - détecteurs photo-électriques

Les schémas électriques

- Etudes des différents procédés de démarrage
- Etude et câblage d'un automatisme électrique

Intervention sur une installation électrique

- Sécurité liée à une intervention
- Méthodes d'intervention, mesures et interprétation des valeurs
- Dépannage

SUIVI DE LA FORMATION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

EVALUATION / SANCTION

- Contrôle des acquis en cours et en fin de formation
- Attestation

DURÉE

- En heure(s) : jusqu'à 70 heures
- En jour(s) : jusqu'à 10 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)